



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement : budget

Question écrite n° 123642

Texte de la question

Mme Conchita Lacuey attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, au sujet du budget logement pour 2012. En effet la CNL33 constate une diminution de la plupart des crédits consacrés à la mission logement ville, alors qu'une première diminution de 5 % avait déjà été réalisée en 2011. Cette baisse qui concerne notamment le financement du logement social (- 13 %) aura un impact négatif sur la réponse à donner aux besoins des familles les plus modestes en attente de logement. Alors que la crise du logement ne cesse de s'aggraver et que les ménages les plus nécessiteux rencontrent de plus en plus de difficultés à se loger, cette décision menace les objectifs de construction et de rénovation des logements sociaux. C'est pourquoi la fédération du logement de Gironde demande que le budget attribué au financement du logement social pour 2012 soit revu, afin de donner les moyens aux organismes de construire, de réhabiliter et d'entretenir leurs patrimoines. Aussi, elle lui demande si le Gouvernement compte abandonner cette mesure injuste envers ces familles et quelles sont celles que le Gouvernement compte prendre afin de soutenir les acteurs du logement.

Données clés

Auteur : [Mme Conchita Lacuey](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123642

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12741

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)